

FEUILLETON DU "SAMEDI"

COMMENCÉ DANS LE NUMÉRO DU 27 NOVEMBRE 1897

# LE SUPPLICE D'UNE FEMME

DEUXIÈME PARTIE

VI

(Suite)

Elle était toujours très calme. Elle passait des heures entières assise à la même place, la tête penchée sur sa poitrine, sans faire un mouvement, sans prononcer une parole, les yeux grands ouverts ne regardant rien.

Sa folie était silencieuse et se caractérisait par l'absence complète de la mémoire. Quand on l'interrogeait, elle écoutait avec beaucoup d'attention et elle répondait le plus souvent avec tant de justesse, qu'on s'étonnait d'entendre parler ainsi une pauvre insensée. Mais si on la questionnait sur son enfance, sur sa jeunesse, sur son passé enfin, son regard devenait étonné et elle secouait tristement la tête. Il semblait alors qu'on lui parlât dans une langue inconnue. Ou elle restait muette ou elle répondait simplement :

— Je ne sais pas.

Chaque jour qui s'écoulait était pour elle un jour perdu. Il s'engloutissait dans la nuit profonde qui enveloppait toutes les années de son existence.

N'importe, on ne perdait pas l'espoir de la guérir. Sans se décourager on continuait le traitement auquel elle était soumise.

Indépendamment du désir que les médecins de l'hospice avaient de redonner la vie intellectuelle à leur intéressante et sympathique malade, le parquet de la Seine attachait aussi une grande importance à sa guérison. En effet, les plus fins limiers de la police de sûreté ayant été mis sur pied inutilement, on ne pouvait plus compter que sur la victime du drame de la rue Vieille-d'Argenteuil pour découvrir la trace des coupables et éclairer cette mystérieuse affaire.

En attendant, le rapport du commissaire de police d'Asnières, celui de l'agent Morlot et un autre rapport d'enquête, qui ne faisait que confirmer les deux premiers, étaient tout le dossier de l'affaire. Et ce dossier reposait au fond d'un carton dans le cabinet du juge d'instruction.

Gabrielle était depuis onze mois à la Salpêtrière, lorsque le médecin aliéniste s'aperçut, avec une satisfaction facile à comprendre, que la santé de la malade commençait à s'améliorer. A partir de ce moment elle fut l'objet de soins plus assidus encore. Bientôt il se fit dans son esprit de soudaines clartés. Mais ce n'était encore que des lucurs fugitives, semblables à la lumière produite par l'éclair qui, dans une nuit d'orage, jaillit de la nue déchirée. L'éclair éteint, la nuit recommence.

Cependant ces échappées lumineuses ne tardèrent pas à devenir plus fréquentes, et, chaque fois, ressaisissant sa pensée, Gabrielle retrouvait dans les ténèbres de son cerveau, quelques lambeaux de souvenir. Ce travail de l'esprit, cette résurrection de la raison se faisaient lentement, progressivement ; et c'est avec un intérêt anxieux que les médecins voyaient s'accomplir ce phénomène, qui est le retour à la vie intellectuelle, qui rend au corps l'âme dont il était privé.

Oui, on lui avait rendu la raison et elle retrouvait dans sa pensée tous ses souvenirs. Pour en être convaincu, il suffisait de voir les larmes qu'elle versait en se rappelant les douleurs du passé, en pensant à l'enfant qu'on avait arraché de ses bras.

Près de dix-sept mois s'étaient écoulés depuis qu'elle avait quitté la maison d'Asnières. Bien qu'elle eût beaucoup souffert physiquement, il ne semblait pas qu'elle eût vieilli. Elle avait toujours ses magnifiques cheveux châtain foncé, longs et épais, et on ne voyait pas une seule ride sur son front uni comme un marbre poli.

Toutefois, son doux visage devait garder toujours l'empreinte de la terrible maladie dont on venait de la guérir.

Les couleurs de ses joues s'étaient à jamais effacées. Sa figure d'un blanc mat avait une rigidité étrange, comme si les muscles s'étaient détendus ou paralysés. On aurait dit le visage d'une morte. Quand elle parlait, c'est à peine si on voyait remuer ses lèvres décolorées comme les pommettes de ses joues. Seuls, ses grands yeux avaient retrouvé leur éclat et leur ravissante expression. Ses superbes sourcils bien arqués et ses longs cils noirs tranchaient vigoureusement sur ce blanc d'albâtre, ce qui produisait un effet singulier.

Gabrielle, parfaitement guérie, il n'y avait plus aucune raison de la garder à l'hospice. Mais avant de lui rendre sa liberté, le

directeur de l'établissement avait un devoir à remplir. Il s'empessa de prévenir le parquet que sa pensionnaire était enfin en état de répondre aux questions qu'on croirait devoir lui adresser dans son propre intérêt et pour éclairer la justice.

Dès le lendemain, le juge d'instruction, accompagné d'un commissaire de police aux délégations, se présentait à la Salpêtrière.

La jeune femme fut amenée devant les deux magistrats.

D'abord elle fut embarrassée, effrayée, et hésita à répondre. Mais le juge d'instruction lui parla avec une grande bonté et parvint à la rassurer. Ensuite il lui fit comprendre combien il était important pour la justice de connaître tout son passé.

— Ma chère enfant, ajouta-t-il, vous ne devez rien nous cacher ; ce qui peut vous paraître insignifiant a peut-être pour nous beaucoup de valeur. Il y a des coupables, il faut qu'ils soient punis ; mais auparavant ils doivent être mis entre les mains de la justice. Ce n'est pas tout, on vous a volé votre enfant ; qu'en a-t-on fait ? où est-il ? Voilà ce qu'il faut que nous sachions aussi. Pour que nous puissions vous rendre votre enfant, il faut que nous le retrouvions. Comme vous le voyez, vous avez un grand intérêt à éclairer la justice.

Après cette petite allocution du magistrat, Gabrielle se décida à parler. Elle avait déclaré déjà qu'elle se nommait Gabrielle Liénard et qu'elle était née à Orléans.

Elle raconta pourquoi et dans quelles circonstances, ayant eu le malheur de perdre sa mère, et son père s'étant remarié, elle avait été forcée de quitter sa ville natale pour venir à Paris, où elle avait trouvé une place de demoiselle de magasin. Elle raconta ensuite comment elle avait rencontré et aimé un jeune homme qui s'était fait connaître à elle sous le nom d'Octave Longuet. Elle passa rapidement sur son mariage, son abandon au bout de quelques mois, et mentionna seulement son horrible douleur quand elle découvrit qu'elle allait devenir mère.

Elle continua son récit en faisant connaître son existence avenue de Clichy où, honteuse et voulant cacher sa position à ceux qui la connaissaient, elle s'était réfugiée dans une mauvaise chambre d'hôtel meublé. Alors elle parla de la soi-disant madame Trélat, qui était venue la trouver dans son taudis et s'était présentée à elle comme la mandataire d'une baronne très riche, très généreuse et très-bonne, qui avait fondé à Paris plusieurs maisons de bienfaisance et qui s'intéressait particulièrement aux malheureuses comme elle.

Le juge d'instruction l'interrompait souvent pour lui poser une ou plusieurs questions, auxquelles elle répondait le mieux qu'elle pouvait.

Assis à une table, ayant du papier devant lui, le commissaire de police suivait le récit de la jeune femme et écrivait certains détails pour ainsi dire sous sa dictée.

Gabrielle poursuivait en racontant comment, trompée par les manières polies et aimables de la dame Trélat, par la fausse amitié qu'elle lui témoignait, elle avait consenti à aller demeurer avec elle dans sa maison d'Asnières. Elle fit au juge d'instruction le tableau de leur vie en commun et de leur grande intimité dans la petite maison de la rue Vieille-d'Argenteuil. Elle lui fit comprendre ainsi comment, voyant la dame Trélat si bonne pour elle et si convenable sous tous les rapports, elle n'avait pu soupçonner qu'elle était tombée dans un piège qu'on lui avait tendu dans le but de lui prendre son enfant.

Elle acheva son long récit en racontant l'effroyable douleur qu'elle avait éprouvée, le déchirement intérieur qui s'était fait en elle, lorsque s'étant réveillée le matin, elle découvrit que la dame Trélat et son enfant avaient disparu.

Elle se rappelait encore qu'elle avait poussé un grand cri, qu'il lui avait semblé que le parquet s'effondrait sous ses pieds et qu'elle était tombée à la renverse. C'était tout. Elle ne retrouvait rien dans sa mémoire de ce qui s'était passé ensuite.

Elle cessa de parler. Le juge d'instruction réfléchissait, la tête appuyée sur sa main. Gabrielle resta immobile et silencieuse, attendant les nouvelles questions que le magistrat pouvait avoir encore à lui adresser.

A quoi pensait le juge d'instruction ?

La jeune femme venait de lui raconter son histoire ; tout ce qu'elle savait, elle l'avait dit. Eh bien, le juge d'instruction trouvait que ce n'était pas assez. Il espérait mieux ; il était venu avec l'espoir que des déclarations de Gabrielle jailliraient la lumière, et il n'en était rien. Le mystère restait le même, toujours aussi impénétrable. Evidemment, grâce aux indications précises fournies par la jeune femme, on allait pouvoir se livrer à de nouvelles investigations ; mais il prévoyait d'avance que le résultat serait nul.

Il releva lentement la tête, et regardant Gabrielle avec beaucoup d'intérêt :

— Madame, je vous remercie des renseignements que vous venez de nous donner.

— Vous êtes satisfait, monsieur ?

— Sans doute, mais pas autant que je le voudrais. Malheureuse-